



COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf mars à dix heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Wizernes, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique LANOY, Maire.

Les convocations individuelles ainsi que l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 25 mars 2026. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés et publiés sur le site internet de la commune à la même date.

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

VOTE :

A L'UNANIMITÉ

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

TRANSMIS EN SOUS-

PREFECTURE LE :

01/04/2026

PUBLIÉ LE :

02/04/2026

Etaient présents : M. Dominique LANOY, Mme Christelle SOULIEZ, M. Clément HERMANT, Mme Christine BOUTOILLE, M. Jean-Jacques VERHAEGHE, Mme Marie-Paule LHERMITTE, M. Alexandre GOUDEFROYE, Mme Nadège NIBERT, M. William HEULLE, Mme Christine LEFEBVRE, M. David VIVIER, Mme Alexandra AMBRE, M. Vincent DEMARTHE, Mme Martine LAMBERT, Mme Mickaël CARRÉ, M. Jérémy DANNEL, Mme Maryline DENIS, M. Jacques CONSEIL, M. Laurent BRUNET, M. Jérémie DIEVAL, Mme Ingrid DECLERCK, Mme Camille VASSEUR,

Excusé : Mme Sabine LHEUREUX, a donné pouvoir à Mme Marie-Paule LHERMITTE

Secrétaire de séance : Mme Christine BOUTOILLE

D2026-024 : ELECTION DES ADJOINTS

Rapporteur : M. Dominique LANOY - Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-4, L.2122-7-2 et L.2122-10 ;

Vu la délibération n° D2026-023 fixant à six le nombre d'adjoints au maire ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant qu'après appel à candidatures, une liste unique est présentée, à savoir :

1. Mme Christine BOUTOILLE,
2. M. Clément HERMANT,
3. Mme Christelle SOULIEZ,
4. M. Jean-Jacques VERHAEGHE,
5. Mme Marie-Paule LHERMITTE,
6. M. Alexandre GOUDEFROYE,

Considérant que la liste présentée respecte les dispositions relatives à la parité entre les femmes et les hommes

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 23
- Nombre de suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

La liste présentée ayant obtenu 23 voix, soit la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au Maire, dans l'ordre du tableau, et sont immédiatement installés dans leurs fonctions :

7. Mme Christine BOUTOILLE, 1ère adjointe
8. M. Clément HERMANT, 2ème adjoint
9. Mme Christelle SOULIEZ, 3ème adjointe
10. M. Jean-Jacques VERHAEGHE, 4ème adjoint
11. Mme Marie-Paule LHERMITTE, 5ème adjointe
12. M. Alexandre GOUDEFROYE, 6ème adjoint

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,




Dominique LANOY